

CEB : 93,11 % des élèves ont réussi

Les résultats sont tombés pour le CEB : 93,11 % des élèves de 6^e primaire ont réussi l'épreuve. Ils étaient 48 479 à passer le certificat.

L'épreuve du CEB (certificat d'études de base) organisée cette année pour tous les enfants arrivés en fin du cycle primaire a enregistré un taux de réussite de 93,11 %, selon des chiffres livrés mercredi par le ministère de l'Éducation.

Sur les 48 479 élèves de sixième primaire qui ont présenté l'épreuve la semaine dernière, 45 140 l'ont réussie, c'est-à-dire qu'ils ont obtenu au minimum 50 % des points dans chacune des trois matières visées par le CEB : le français, les mathématiques et l'éveil (histoire-géographie et sciences).

Ce taux de réussite de 93,11 % est supérieur à celui enregistré l'an dernier (88,54 %), mais comparable aux années précédentes, en particulier 2010, 2011 et 2012.

En moyenne, les élèves ont obtenu un résultat de respectivement 74,56 % en français,

75,38 % en mathématiques et 78,62 % en éveil lors de cette épreuve certificative externe qui vise à s'assurer que les élèves maîtrisent les compétences attendues à l'issue des 6 années d'études primaires.

À l'inverse de certaines épreuves du CE1D (2^e secondaire) et du CESS (6^e secondaire), les questions du CEB n'ont fait l'objet d'aucune fuite préalable sur internet.

L'élève qui a réussi l'épreuve obtient automatiquement son CEB. Il peut donc fréquenter dès septembre prochain la première année commune de l'enseignement secondaire.

Sur base d'une première analyse, l'administration de l'enseignement explique ces résultats légèrement meilleurs cette année au choix, pour l'épreuve de français, d'un texte littéraire davantage proche des pratiques rencontrées dans les classes. Il s'agissait d'ailleurs d'un extrait du « Petit Prince », un sujet souvent bien connu et développé dans de nombreuses classes.

Consignes simplifiées

En mathématiques, les meilleurs résultats constatés cette année s'expliquent, pour la partie sur les solides et les figures, au recours moins important à des situations inédites

dans le questionnaire, ainsi qu'à des consignes simplifiées dans l'énoncé.

La publication des résultats du CEB donne chaque année lieu à des critiques envers l'épreuve, trop facile selon certains qui verraient d'un bon œil un relèvement du seuil de réussite à 60 %.

Les résultats des épreuves du CE1D et du CESS sont, eux, attendus dans les semaines à venir. ■

Commission contre les fuites

Mercredi, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de mettre sur pied une commission spéciale qui travaillera sur les épreuves certificatives externes (CE1D et CESS), objet de fuites à répétition.

Cette commission aura pour mission d'analyser les failles du système actuel et de formuler des propositions pour son amélioration.

Elle comptera 15 membres effectifs et sera présidée par le président du Parlement, le socialiste Philippe Courard.

Cette commission spéciale débutera ses travaux le 8 juillet prochain. Ils devraient logiquement se conclure à l'automne prochain.